



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE
DE

BELLEGARDE

☎ 04 66 01 11 16
📠 04 66 01 61 64

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Votants
29	24	27

QUESTION N°		
17-031		
OBJET		
VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2017		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
27	0	0
CONVOC. & AFFICHAGE		
Le		
DEPOT EN PREFECTURE		
Le 24 MARS 2017		
PIECE JOINTE		
Liste de subventions 2017		

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2017

Le trente mars deux mille dix-sept, le Conseil municipal de la commune de Bellegarde étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

Sont présents (24) : Juan MARTINEZ, Olivier RIGAL, Jean-Paul REY, Stéphanie MARMIER, Claudine SEGERS, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Lucie ROUSSEL, Marinette CANET, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Jérôme PANTEL, Isabelle GIOENI, Fabien SMAGGHE, Frédéric ETIENNE, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Michel BORELLO, Jean GRANIER, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Martine BASTIDE, Claude JANVIER.

Sont absents (5) : Michel BRESSOT, Fabienne JULIAC, Alain DUCROS, Nathalie SIMONE, Françoise DENIS.

Procurations (3) : de Michel BRESSOT à Juan MARTINEZ, d'Alain DUCROS à Jacques BONHOMME, de Nathalie SIMONE à Claude JANVIER.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Adrien HERITIER.

Monsieur le Maire expose au Conseil que, le budget primitif de la Commune étant adopté, il y a lieu d'accorder les subventions en faveur des associations, en rappelant leur rôle important dans le secteur culturel, sportif, scolaire, ou encore social, par des actions qui sont menées toute l'année au profit de la population.

Monsieur le Maire soumet une liste au vote du Conseil.

Le Conseil,

- ⇒ **Vu** le budget primitif de la Commune,
- ⇒ **Vu** la liste présentée par Monsieur le Maire,
- ⇒ **Considérant** l'intérêt que représentent ces différentes associations,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré :



- **Accorde** aux associations les subventions dont la liste est annexée à la présente délibération.
- **Dit** que les crédits ont été prévus au budget primitif 2017 de la Commune (article 6574).
- **Précise** que les subventions supérieures à 8 000 € seront versées aux associations en deux acomptes de 50 % (en mai et novembre) de façon à coïncider avec leurs besoins réels de trésorerie.

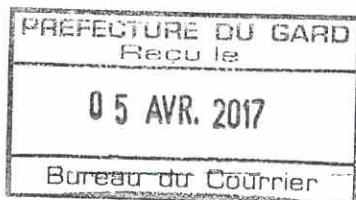
Certifié exécutoire par le
Maire, compte tenu de la
réception en
Préfecture le...
et de la publication le ...

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Bellegarde, le 30 mars 2017

Le Maire,
Juan MARTINEZ

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2017

	Nom Associations	Subventions accordées 2016	Subventions accordées 2017	Commentaires
Scolaires	coopérative scolaire école maternelle	4000 €	4 000 €	
	Apel Ecole Jeanne d'Arc	800 €	800 €	
	FCPE Henri Serment	900 €	900 €	
	OCCE 30 Ecole Henry Serment	8000 €	8 500 €	
	Association Sportive et Scolaire de l'école publique de Bellegarde A.S.S.E.P	14000 €	13 500 €	
	Association Sportive et Culturelle Jeanne d'Arc	1000 €	1 000 €	
	Anim' Belle	400 €	400 €	
	Marmaille et Compagnie	1000 €	1 000 €	
	Les petits de Lamour	600 €		
Sportives	COB	35364 €	33 188 €	27 000 € + 3 500 € CA + 2 688 € TAP
	Olympique Club Bellegardais	21700 €	16 500 €	
	Tennis Club de Bellegarde	6000 €	6 300 €	
	Judo- club Bellegardais	3800 €	3 800 €	
	Ecole de Danse de Bellegarde	3500 €	3 500 €	
	Union des Pecheurs de la Plaine	1000 €	1 000 €	
	Ecole de pêche et d'environnement	3525 €	3 375 €	900 € + 2 475 € TAP
	EJPP OSUN	500 €	500 €	
	AAPPMA « La Fario Bellegardaise »	1300 €	1 500 €	
	Société sportive amicale des chasseurs	2000 €	2 000 €	
	La Foulée Bellegardaise	2300 €	900 €	
	Running Club Bellegardais		1 500 €	
	Duathlon club bellegardais	800 €		
	Rando Bellegardaise	600 €	600 €	
	Atomic pétanque	1000 €	1 000 €	
	Aero Model Club Bellegardais	300 €	300 €	
	Bolides Bellegardais	150 €	300 €	
	Club Gymnastique Volontaire	1000 €	1 200 €	
	Bellegarde RETRO DANSE	600 €	800 €	
	Yoga- Respiration- Relaxation	500 €	500 €	
	Alma Sevillana	800 €	800 €	
	Bellegarde Horse Ball	3000 €	3 000 €	
	Auto Cross Bellegardais	1000 €	1 000 €	
	Moto-Club Bellegardais	1000 €	1 000 €	
	AIKIDO	1000 €	1 344 €	1 000 € + 344 € tapis TAP
	DYNAMIC CLUB	500 €	500 €	
	L'Archer du lac	1000 €	1 200 €	
	Association Française de Karaté Amateur	1500 €	1 500 €	
Culturelles	Association Culturelle Batisto Bonnet	5000 €	5 000 €	
	Association Ecole de Musique	11500 €	11 500 €	
	La Cantilene	700 €	600 €	
	Chorale CANTA CIGALE	500 €	600 €	
	Ass.Bell.conservation patrimoine ABCP	500 €	500 €	
	Club St Jean	2500 €	2 500 €	
	Bellegarde Passions et Traditions	8000 €	8 000 €	
	Association Sénéfoli	800 €	1 000 €	
Taurines	Lou revivre		500 €	
	Club taurin de la jeunesse bellegardaise	500 €		
	Club taurin " L'AFICION "	1000 €	1 000 €	
	Club Taurin « le 5 francs »	1000 €	1 000 €	
Diverses	Anciens combattants et victoires de guerre	700 €	700 €	
	F.N.A.C.A	700 €	700 €	
	Association Commerçants Bellegardais (UPB)	1500 €	1 500 €	
	Adepo 30	600 €	600 €	
	Prévention routière	400 €	400 €	
	Syndicat des Producteurs de clairette de Bellegarde	2000 €	2 000 €	
	Amicale des donneurs de sang Bellegardais	1000 €	1 000 €	
	Les doigts d'or	500 €	510 €	
	Club des Cigales	2968 €	4 758 €	1 200 € + 3 558 € TAP
	Défense anti grêle	1000 €	1 000 €	
	GIHP	700 €	700 €	
	Généalogie Bellegardaise	200 €	200 €	
	Bellegarde Holdem Poker – B.H.P	200 €	300 €	
	Art images		200 €	
Nouvelles	Une autre chance (chats libres)		200 €	
Total		170 907 €	166 175 €	dont 3 500 € CA + 9 065 € TAP



Juan MARTINEZ
Maire de Bellegarde

